

407



FRANCE. — XVIII^E-XIX^E SIÈCLE

COSTUMES FÉMININS. — LE CHALE.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1805	1811	1807	1805	1804	1811	1804	1811	1809	1809	1803	1808	1810
13	15	16	17									18
1803	1802	1814	1804									1794
19	20		21	22	23	24	25	26				
1803	1803		1804	1803	1804	1803	1807	1804				

Le châle ou *schall* est une longue pièce d'étoffe dont les Asiatiques s'enveloppent la tête et qui entre aussi de diverses manières dans leur vêtement. Sa forme rectangulaire ne subit aucune des modifications qui constituent le costume façonné; c'est la personne portant le châle qui lui donne sa tournure particulière.

Comme enveloppe saine et chaude, recouvrant les épaules et les bras, attachée par une broche sur la poitrine. l'emploi du châle a persisté. Carré long, on le replie en quatre; carré régulier, on le double en le repliant par le travers d'un angle à l'autre: il est alors de forme triangulaire; ou on le plie simplement par le milieu, en carré droit. Enfin, on le replie encore par le travers des angles, mais en deux parties inégales, formant ce qu'on appelle les six quarts (voir les nos 11 et 13). C'est en général pour répondre à des dispositions particulières de la broderie que l'on plie le châle en six quarts. Le châle boiteux est un châle carré qui n'a de palmes qu'à l'un de ses bouts. C'est à l'emploi des merveilleux tissus de cachemire, adopté par la mode dans les dernières années du XVIII^e siècle, que remonte l'usage du châle en Europe. Il n'y avait guère eu jusqu'alors que les amples fichus de crépon, encore noués sur la poitrine en 1794 (voir n^o 18), qui s'en rapprochassent.

L'*Ermite de la chaussée d'Antin*, M. de Jouy, a raconté jadis, dans un de ses articles les plus piquants, l'*histoire d'un schall*. Nous n'avons pas à relater les pérégrinations de son héros, natif de la vallée de Cassemira, surnommée par les Persans *la vallée bienheureuse*; c'est un des plus riches et des plus fins tissus qui se font là avec le poil des chèvres ou des moutons de Thibet. M. de Jouy raconte qu'en 1775, où il le fait arriver à Paris, on y ignorait même le nom de ce tissu asiatique; qu'offert par le duc d'Aiguillon à M^{ms} du Barry, toutes les dames de la cour vinrent l'essayer à sa toilette, et décidèrent, d'une voix unanime, que cette parure n'avait aucune espèce de grâce. Bref, après une éclipse totale, ce ne fut guère qu'à l'époque de la campagne d'Égypte qu'il reparut en grande loge à l'Opéra. La mode en vint alors avec une véritable fureur.

« Il fut un temps, dit le *Journal des dames et des modes de 1815*, que les dames et surtout les maris se rappellent, « temps fortuné pour les unes, désastreux pour les autres, où la mode introduisit l'usage des cachemires. On sait « quelles furent alors leurs prévenances, les caresses mises en usage pour obtenir ces tissus précieux... Nos belles « inventèrent mille motifs pour déterminer à satisfaire ce goût-là..... Les plus riches n'eurent besoin que de « prononcer ces mots si absolus dans leur bouche: *c'est la mode*; les femmes du second ordre insistèrent sur la « nécessité de faire *comme tout le monde*; celles d'une classe inférieure prétextèrent des raisons de santé et d'é-

« conomie : *Un cachemire, disaient-elles, dure très longtemps et dispense de la toilette.* Enfin les personnes qui « n'avaient aucune raison plausible pour en décider l'achat, s'en tinrent à ce refrain, toujours si puissant sur les « gens faibles ou amoureux : *Si vous ne me donnez pas une robe de cachemire, c'est que vous ne m'aimez pas.* »

D'autres tissus que ceux de Cachemire furent bien vite employés pour le nouveau vêtement entré dans l'usage. On fit des châles de toute grandeur et variant selon les saisons. On en mettait un assortiment dans les trousseaux, depuis les plus amples jusqu'au châle fichu. On en fit en drap, en laine, en soie, en coton, en percale, en mousseline, en dentelle. Il y eut des cachemires longs et étroits, recherchés pour leur extrême finesse, que les femmes éprouvaient, dit-on, en les faisant passer dans leur bague.

Dans la première période de l'engouement que l'on eut pour le châle, les femmes ne s'en séparaient plus ; on s'en parait, non seulement pour les promenades publiques, mais encore au bal, tantôt drapé à l'antiquité, suivant, disait-on, par son ampleur, la liberté du costume grec, ou simplement replié sur le bras ; il y avait, en même temps, ces châles longs, étroits comme des écharpes, dont il s'agit plus haut, qui servaient à se parer sans se couvrir, accompagnant le nu sans amoindrir le décolleté. Les uns et les autres se prêtaient à des attitudes variées, d'un aspect tout autre que ce que l'on avait vu jusqu'alors. Le châle occupait toujours au moins une main pour le soutenir, et c'était un avantage très apprécié à une époque où l'on recherchait volontiers dans la statuaire antique des modèles de noble et de gracieux maintien. L'apogée de la gloire du châle se place au moment où on le vit figurer dans une danse spéciale faite en son honneur : le pas du schall, prétendu alors renouvelé des Grecs, et qui dut à la grâce de la belle comtesse Hamilton l'un des plus vifs succès mondains signalés par les contemporains. On dansait ce pas avec un léger châle de soie (voir n° 6).

A l'époque du Consulat et pendant la majeure partie de l'Empire, les châles de grande parure étaient en général à fond uni, avec de larges bordures enrichies de palmes ou de fleurs sur un fond différent. On les dénommait alors des châles turcs. La mode fut tour à tour aux fonds jaune, vert, blanc ; elle fut souvent au rouge-ponceau, et vers 1811 elle était au fond bleu à la Marie-Louise, avec de grandes palmes sur une bordure blanche.

On mettait des glands aux châles de drap qui furent de mise élégante en 1803 (voir n° 11, 22, 24). On portait souvent les châles de moyenne et de petite dimension avec une négligence affectée. Notre n° 12, datant de 1808, montre l'exemple disgracieux d'un châle-écharpe simplement replié dans sa longueur, couvrant les épaules, les deux bouts retombant d'un seul côté. Le n° 25, de dimension plus restreinte, est porté avec la même affectation ; enfin le n° 16, qui n'est qu'un châle fichu, est, selon le ton de la mode en 1814, plié négligemment et jeté sur les épaules.

Le châle est entré dans nos mœurs et paraît devoir y demeurer. Les chauds tartans rayés à l'écossaise seront longtemps portés dans toutes les classes. Quant aux cachemires de l'Hindoustan, dont la grande fureur s'atténuait déjà en 1812 (1), ils trouvent encore place dans les riches corbeilles de mariage. Si la présence, maintenant traditionnelle, de ce luxueux vêtement ne cause plus les mêmes enthousiasmes, et si la mode en a notablement restreint l'usage, il est néanmoins fort probable que le goût des femmes pour ces merveilleux produits de l'industrie humaine ne les leur fera jamais entièrement abandonner.

Les documents proviennent de divers journaux de mode de l'époque.

(1) *Journal des dames et des modes*, 1812.



FRANCE XVIII - XIX^È SIECLE

FRANCE XVIII - XIXTH CENTY

FRANKREICH XVIII - XIX^{TE} JAHR



IMP. FIRMIN DIDOT et C^È PARIS

Durin lith.